

RAPPORT DETAILLE RENSEIGNE PAR L'ORGANISME EVALUATEUR ACCREDITE

1. L'Organisme évaluateur

Nom de l'organisme évaluateur : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Ville : _____

Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Fax : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email : _____

Site internet : _____

Référent dossier : _____

2. Synthèse de la visite d'inspection

Critères « non applicables » pour l'établissement entraînant un changement des totaux obligatoires et « à la carte » à atteindre (cf. guide de contrôle du tableau de classement des villages de vacances)

Nb de logements total : |_|_|_|_|_|_| Nb de types de logements : |_|_|_|_|_|_|

Nb de logements à contrôler : |_|_|_|_|_|_| Nb de logements contrôlés : |_|_|_|_|_|_|

Motifs du non respect de l'échantillonnage des emplacements à contrôler :

Type de séjours proposés : Pension Location Pension & location
Type spécifique de villages de vacances : Hébergement dispersé Hébergement léger

Résultats de la visite d'inspection

Points obligatoires	
a) Nombre total de points obligatoires à respecter pour la catégorie demandée (tenant compte des cas particuliers et des critères non applicables)	
b) Nombre minimal de points obligatoires à respecter, 95 % de (a)	
c) Nombre de points obligatoires atteints	
Respect du seuil de nombre de points obligatoires à atteindre :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
d) Nombre de points obligatoires à compenser – dans la limite de 5 % du total des points obligatoires à respecter (coefficient 3), soit (a) – (c) *3 :	
Points à la carte	
e) Nombre total de points à la carte disponibles pour la catégorie demandée	
f) Nombre de points à la carte à respecter, soit 5%, 10 %, 20%, 30 %, 40 % respectivement pour les catégories 1, 2, 3, 4, 5* de (e)	
g) Nombre de points à la carte à atteindre : (d) + (f)	
h) Nombre de points à la carte atteints	
Respect du seuil de nombre de points à la carte à atteindre :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non